DÉLIBÉRATION

Convention de partenariat de gestion entre la commune de Bonnac-la-Côte, l'Office national des forêts et Limoges Métropole dans le cadre des mesures compensatoires en faveur de la biodiversité - Secteurs de Villechenoux, du Col de la Sablonnade

1 DOCUMENT - *Publié le 13 Octobre 2022*

Délibération du 30 septembre 2022

DEL_20220930_ESNAT_21_2_PARTENARIAT_BONNAC_ONF_MESURES_COMPENSATOIRES_BIODIVERSITE.pdf
(.pdf, 326,5 Ko)

TÉLÉCHARGER